



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire 2021

de l'association

AMM, Alliances et Missions Médicales

13 ter, avenue des États-Unis
78000 VERSAILLES – France

Tel : +33 (0)1.3949.4904
Email : alliances.medicales@free.fr
Site web : <http://alliances.medicales.free.fr>

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée générale	3
STATUS	4
MISSIONS	4
L'EQUIPE EN 2021	4
RAPPORT D'ACTIVITE DEPUIS LA DERNIER AG	6
1 – Les parrainages étudiants	6
2 - Les parrainages chirurgicaux	6
3 - GEM Humanitaire	7
4 - Construction et rénovation de dispensaire	7
5 – Fourniture de matériel médical, médicaments et matériel divers	8
6 – Le programme nutritionnel de santé ou PNS	9
7 – Activités génératrices de revenu pour les malgaches	10
8 – Les partenariats	11
9 – Les conférences	11
PRESENTATION DE DEUX SOEURS MALGACHES	12
RAPPORT DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020	12
Un nouveau logiciel de comptabilité	12
Année 2020	13
Année 2021	13
Situation financière	14
Ethique de l'association et usage des dons	14
# Vote du rapport des comptes	15
LES PROJETS POUR 2022	15
1 – Le projet de bibliothèque numérique	15
2 – La rénovation de la toiture de l'hôpital des Filles de la Charité à Farafangana	16
3 – La construction d'un dispensaire à Manakara	16
4 – Besoin de mobilier pour la maternité d'Andriaka	16
VIE DE L'ASSOCIATION	16
Adhésions, dons et reçus fiscaux	16
L'AMM News et le site internet AMM	17
Animations et réunions	17
ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
# Vote du nouveau conseil d'administration	17
REMERCIEMENTS	18
A tous les membres présents	18
Un remerciement spécial pour Philippe Aubert	19
QUESTIONS / REPONSES	19
Clôture	20

Ouverture de l'assemblée générale

Parole à Bruno Buttin, président d'AMM

An 2021, le 4 décembre, 17h38.

Les membres de l'association « Alliances et Missions Médicales » sont réunis en assemblée générale au 140 rue du bac, Paris 7^{ème} chez les Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul sur convocation faite par envoi courrier électronique à chaque adhérent.

L'assemblée est présidée par Bruno Buttin, assisté des membres du conseil d'administration présents et acceptants : Bruno Chapuis qui sera scrutateur et Françoise Deyris qui sera secrétaire de séance.

Participants :

Participent à cette AG 58 membres et 153 membres représentés. Il y a donc 211 membres présents ou représentés qui peuvent participer au vote.

Adhérents :

Pour rappel, un adhérent est une personne physique ou morale qui a fait un don d'au moins 30 euros au cours de l'année.

- En 2019, nous étions **546** adhérents.
- En 2020, nous étions **934** membres donateurs, un bon spectaculaire dû en partie au succès de l'opération des « 850 000 masques pour Madagascar ».
A noter : début 2020, je vous avais donné un chiffre erroné de 1118 donateurs, c'était une erreur due à une mauvaise manipulation informatique. En fait, le chiffre correct est 934.
- A fin 2021, nous avoisinerons les **600** donateurs.

Le président déclare ouverte la session de l'assemblée générale ordinaire de l'association « Alliances et Missions Médicales ».

STATUS

« Alliances et Missions Médicales », ou AMM, est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, apolitique et non confessionnelle. L'association a été créée en 2003 avec pour but de favoriser l'accès à la santé aux plus démunis, plus particulièrement à Madagascar, mais également en RDC Congo.

MISSIONS

Les missions de AMM se déclinent autour des axes suivants :

- **Les parrainages chirurgicaux** : prise en charge d'interventions chirurgicales pratiquées soit par des praticiens locaux à des tarifs humanitaires, soit par un collectif de chirurgiens et d'infirmières de bloc bénévoles d'origine française ou européenne.
- **Les parrainages d'étudiants locaux de la filière de santé** : aide financière apportée aux étudiants malgaches les plus pauvres qui se destinent à des professions de santé : infirmier/ère, sage-femme, dentiste ou médecin.
- **Le financement de construction ou rénovation de dispensaire et maternité**
- **La fourniture de matériel médical, médicaments, et matériel divers** aux structures de santé locale.
- **Le financement et l'impulsion d'un programme nutritionnel de santé** en faveur notamment des enfants malnutris dans la région de Fianarantsoa ; ce programme fait suite à notre grosse opération contre la famine qui sévit depuis début 2021 dans le grand sud de Madagascar.
- **Les participations à des actions en synergie avec d'autres associations partenaires** aux valeurs communes.

L'EQUIPE EN 2021

- **Bruno Buttin**, président
- **Vincent Travers**, vice-président et responsable du groupe GEM humanitaire (groupe de chirurgiens orthopédistes spécialisés dans la main)
- **Claude Metzger**, secrétaire général qui a demandé à être déchargé de son mandat courant 2021
- **Françoise Pierssens-Buttin**, administratrice
- **Vincent Pirritano**, responsable des chantiers. Au jour de l'AG, Vincent était parti depuis quelques jours diriger un nouveau chantier à Madagascar.
- **Bruno Chapuis**, trésorier
- **Anne Chantal Guyot**, trésorière adjointe
- **Anne Sophie Lamaurié**, responsable des parrainages étudiants
- **Jocelyne Mathieux**, responsable des parrainages chirurgicaux
- **Françoise Deyris**, webmaster.

Note : Vincent Travers, Claude Metzger, Vincent Pirritano, Anne Sophie Lamaurié et Jocelyne Mathieux absents le jour de l'AG, nous avaient adressé leur pouvoir.

Changement pour le poste de secrétaire général :

Depuis 2018, Claude Metzger exerce la fonction de secrétaire général. Il a souhaité être déchargé de sa fonction courant 2021 pour raisons personnelles. L'équipe d'AMM adresse ses plus vifs remerciements à Claude pour avoir accompagné notre association pendant toutes ces années. Tous ont pu apprécier son engagement au profit de Madagascar, pays qui lui tient particulièrement à cœur pour y avoir habité dans sa jeunesse.

Pour remplacer Claude au poste de secrétaire général, il sera proposé tout à l'heure à votre vote, la candidature de **Pierre Fourier** ici présent. Pierre est cadre supérieur à la BNP Paribas, et il va bientôt prendre sa retraite. Il connaît bien notre association dont il est membre depuis 2018 ; il est également membre du bureau de l'association partenaire « Esperanza, Joie des Enfants ». Vous avez pu lire plusieurs articles qu'il a rédigés dans les AMM News, ses conseils et son implication dans l'administration d'AMM le rendent déjà indispensable.

Changement pour le poste de responsable des parrainages chirurgicaux :

Jocelyne Mathieux, qui est responsable des parrainages chirurgicaux depuis 2012, nous a demandé d'être relevée de sa fonction. Nous adressons de chaleureux remerciements à Jocelyne pour son implication dans cette activité spécifique à AMM.

Pour remplacer Jocelyne au poste de responsable des parrainages chirurgicaux, il sera proposé tout à l'heure au vote la candidature d'**Anne-Laure Feral-Pierssens**.

Pour Anne-Laure, c'est un retour au conseil d'administration car elle était secrétaire général au tout début d'AMM en 2003, il y a donc 18 ans. Elle n'avait pas pu garder ce poste bien longtemps car elle était alors étudiante en médecine et cela faisait trop d'activités pour elle. Le président déclare être très heureux qu'Anne-Laure, qui par ailleurs est sa nièce, revienne nous apporter son soutien et sa compétence en tant que médecin urgentiste.

Autres candidatures pour le conseil d'administration :

- **Emmanuel Buttin**, également cadre supérieur de la BNP Paribas. Il nous a concocté un super logiciel de comptabilité - si bien fait qu'Esperanza l'a également adopté.
- **Stéphane Luiggi**, enseignant. En quelques mois, il a réussi le tour de force d'être devenu un des piliers d'AMM. Comme vous avez pu le voir dans les AMM News, il s'est investi dans les parrainages étudiants de façon incroyable. Stéphane a déjà une grande expérience en parrainages étudiants au Cambodge. Il est également très impliqué avec Claude Metzger dans l'envoi de matériel à des fins humanitaires.
- **Audrey Bringer**, médecin rééducateur. Elle a créé, avec ses amis médecins rééducateurs ici présents, [MPR humanitaire](#) ou « Médecins pour la rééducation humanitaire ». Il s'agit d'un collectif d'une douzaine de médecins et internes en médecine rééducative. Ce collectif est rattaché à notre association AMM, dans le même esprit que GEM humanitaire qui a été créé par Vincent Travers. Audrey et un certain nombre de ses amis sont prêts à partir en mission à Madagascar notamment au foyer Tanjomoha, situé dans la petite ville de Vohipeno, pour aider le centre d'handicapés du père Emery. Ils attendent la réception de fonds pour décider de la date de leur mission. Nous sommes très heureux de les accueillir au sein d'AMM.

Les correspondants d'AMM à Madagascar :

Les correspondants s'occupent des filleuls, ils ont chacun un adjoint et un aumônier pour les secourir.

- Notre principale correspondante est **Agnès**, qui est basée à Fianarantsoa. Elle supervise également l'ensemble de l'opération « Contre la famine à Madagascar ».
- Les autres correspondants sont Mamy Arilala à Tana, Sœur Nyzla à Majunga, Rosny à Tuléar et Sœur Valéry à Morondava.

Le bureau tient à remercier Agnès et la communauté des correspondants pour l'accompagnement des actions soutenues par AMM, que ce soient les parrainages étudiants et chirurgicaux, le PNS (Programme Nutritionnel de Santé), l'opération de lutte contre la faim qui est notre principale opération en 2021, mais aussi l'accompagnement humain et fraternel dispensé à l'occasion de ces missions.

RAPPORT D'ACTIVITE DEPUIS LA DERNIERE AG

Parole à Pierre Fourier

1 – Les parrainages étudiants

Année scolaire 2021/2022 : Le nombre de donateurs a augmenté, le nombre d'étudiants également. Pour l'année scolaire 2021/2022, nous parrainons **180 étudiants** dont 26 terminent leurs études. A l'issue de leur remise de diplôme ou de leur thèse, il en restera encore 154. Un record pour AMM.

Parrainer un étudiant malgache, c'est l'aider à financer ses études sur place. Les étudiants parrainés sont des étudiants enthousiastes et volontaires qui ont choisi des professions de santé : infirmier/ère, sage-femme, chirurgien-dentiste ou médecin. La plupart des étudiants sont des étudiants en médecine. Comme en France, la première année d'étude de médecine est sanctionnée par de nombreux échecs. Nous parrainons donc les étudiants en médecine à partir de la deuxième année, et sur la durée totale de leurs études. Lorsqu'on parraine un étudiant, on s'engage moralement à le parrainer jusqu'à la fin de ses études.

D'un point de vue pratique, chaque parrain ou marraine participe aux frais de scolarité et en partie aux frais de subsistance de nos filleuls.es au travers d'un budget annuel de 156€. En retour, les étudiants s'engagent à communiquer par mail assez régulièrement et à donner leurs notes trimestrielles.

Grâce à la générosité de nos donateurs, **28 000€** ont été engagés cette année dans cette mission, sans compter les aides supplémentaires que certains parrains et marraines peuvent adresser directement à leur filleul.

2 - Les parrainages chirurgicaux

Cette année, nous avons été un peu débordés par le nombre de demandes d'assistance et nous avons dû, à notre corps défendant, restreindre notre aide en ce domaine : **13 000€**, soit à peu près la moitié de la somme que nous avons consacrée l'année dernière. Pour information, une opération chirurgicale simple, personnel et bloc compris, coûte environ 250€, une somme énorme pour un malgache.

Les demandes d'aide pour les parrainages chirurgicaux sont publiées dans chaque AMM News. Les donateurs peuvent ainsi parrainés un cas particulier.

Note : si le don est effectué par l'intermédiaire de la plateforme Hello Asso, il faut sélectionner l'option « parrainage chirurgical ».

RGPD : cette année, nous avons dû modifier notre façon de présenter les parrainages chirurgicaux. En effet, nous avons été interpellés par l'un de nos partenaires au sujet de la RGPD, loi de protection des données qui a été également adoptée à Madagascar. Aussi, nous ne publions plus ni photos, ni nom de famille des intéressés, mais simplement prénom et description de l'intervention chirurgicale à réaliser.

3 - GEM Humanitaire

Les restrictions sanitaires n'ont malheureusement pas permis à GEM humanitaire de se rendre sur place ces derniers mois. Les missions reprendront en 2022. Nous espérons que le nouveau collectif MPR humanitaire pourra également réaliser sa première mission en 2022.

4 - Construction et rénovation de dispensaire

En 2020, nous avons réalisé un dispensaire à Andriaka, sur la côte Est. En 2021, nous avons commencé la construction sur le même site d'une maternité et d'un centre pédiatrique. Cette réalisation est encadrée par les Pères Assomptionnistes, communauté présente dans 90 pays et qui intervient sur plusieurs sites à Madagascar.

Vincent Pirritano, notre responsable de chantier, est arrivé sur place depuis quelques jours. Il dirige ce chantier avec l'aide de Liva, un entrepreneur qui nous accompagne sur les différents chantiers et qui a également accompagné l'association Esperanza joie des enfants. C'est un gage de construction de qualité et s'inscrivant dans la durée.

Le budget total s'élève à **43 000€** et nous avons déjà engagé **35 000€**. La construction de cette maternité va se terminer en 2022. La présence d'une maternité à proximité des communautés villageoises est une action essentielle car cela permet de réduire les risques d'accident de maternité et post-natal qui sont très élevés à Madagascar. Actuellement, les femmes enceintes de la région doivent parcourir plus de 15 km à pied pour se rendre dans une maternité.

Sources de financement :

- Nous avons essayé de diversifier nos sources de financement en faisant des appels à projet et en sollicitant la puissance publique, notamment la présidence de la République de Madagascar, malheureusement sans succès.

- Inversement, nous avons reçu le soutien d'associations partenaires. Cela a été le cas en 2021 de [l'Association Sportive des Professionnels de Santé](#) qui nous a apporté un généreux soutien de 10 000€. Merci à Jean Pourcher, président d'honneur de cette association, ami et adhérent d'AMM, pour son intervention.

- Vincent Pirritano qui est par ailleurs très engagé dans sa région, le Périgord, a pu mobiliser autour de lui tout un ensemble d'adhérents et de professionnels de la région. Afin de soutenir son action, nous avons publié dans la dernière AMM News et sur le site internet d'AMM, le [flyer Dordogne](#) qu'il a édité à l'intention des gens de la région.

Il nous reste encore à collecter un peu moins de 20 000€ pour boucler le budget de cette construction. Dans le cas où nous n’y parviendrions pas, nous utiliserons le fonds de roulement de l’association.

5 – Fourniture de matériel médical, médicaments et matériel divers

Au Liban en 2020 :

Habituellement, nos interventions concernent Madagascar et la RDC.

Cependant, en 2020, nous avons décidé d’apporter également notre aide au Liban après la dramatique explosion du port de Beyrouth. Un grand nombre d’infrastructures ont été détruits, notamment des infrastructures sanitaires ; ce fut le cas de [l’hôpital des sœurs du Rosaire](#), hôpital privé, dont le laboratoire d’analyses médicales a été entièrement détruit.

Le bureau d’AMM a décidé d’apporter son aide à cet hôpital en équipant le laboratoire d’analyse. Nous avons donc acheté pour **62 000€** de matériel neuf à l’Institut BioMérieux : matériel d’analyse médicale, réfrigérateurs, centrifugeuses, et tout ce qui va avec. Nous venons de recevoir un courrier très élogieux de la direction de l’hôpital pour ces installations qui viennent au profit de la population. Actuellement, la situation est encore très difficile, car le réseau électrique ne fonctionne que 2h par jour et ils ont dû mal à approvisionner les groupes électrogènes en gasoil à cause de pénurie en carburant.

A Madagascar en 2021 :

Parole à Stéphane Luiggi

Stéphane fait partie d’un groupe d’action très attaché à l’éducation qui parraine des étudiants depuis une dizaine d’année au Cambodge. Une partie de ce groupe a décidé de s’investir sur Madagascar. Le moteur de leur motivation est le lien avec les étudiants, avec l’objectif de les aider au quotidien pour qu’ils puissent se libérer de contraintes récurrentes. Après avoir recueilli leurs besoins, le groupe a initié 3 opérations dont deux sont en cours :

- 1^{ère} opération : la **fourniture d’un kit « écriture »** pour chacun des 150 étudiants : tout simplement du papier et des stylos afin qu’ils puissent prendre des notes et écrire.
- 2^{ème} opération : la **fourniture de boîtes à pansement**. Une boîte de pansements coûte une cinquantaine d’euros en France, ce qui représente un mois de salaire moyen à Madagascar. Une collecte de matériel auprès de partenaires, associations et hôpitaux a permis de récolter de quoi équiper tous nos filleuls. Le matériel devrait être acheminé sur Madagascar au mois de janvier.
- 3^{ème} opération : la **création d’une bibliothèque numérique de documents médicaux**. L’objectif de cette opération est de pallier les difficultés d’accès à l’information, et aux livres qu’ont les étudiants. Nous avons déjà réussi à collecter et à configurer des ordinateurs. Le transport est prévu et payé. Nous avons trouvé une connexion sur place haut-débit en fibre optique, ce qui est encore rare à Madagascar. Ainsi les étudiants pourront télécharger des documents rapidement, et créer une base de données documentaires. Cette opération, destinée aux filleuls d’AMM, devrait être finalisée au mois de mai 2022, Stéphane espérant pouvoir se rendre sur place à cet horizon pour pouvoir la lancer officiellement.



Note au sujet du transport de matériel :

Pour le transport de petites quantités de matériel

Un voisin de Stéphane travaille chez DHL. Très généreusement, ce voisin accepte de prendre en charge plusieurs fois par an le transport de quelques kilos de matériel pour Madagascar, permettant une livraison par fret aérien en moins de 10 jours. Cette piste n'est toutefois exploitable que pour des envois en nombre et quantité limités.

Transport de plus grosses quantités de matériel par fret maritime

AMM et Esperanza ont établi un partenariat avec ATM, une association spécialisée dans le transport (à des prix humanitaires) de matériel par fret maritime. En mandatant ATM, c'est l'assurance que le matériel arrivera à destination, sera dédouané et ne sera pas pillé. Compter 3 mois de mer pour parvenir à destination.

Envoi de médicaments

Si vous avez l'intention d'adresser des médicaments, renseignez-vous, les autorités semblent depuis cette année ne semblant plus accepter les médicaments périmés ou à la veille d'être périmés.

Note : Contact pour les envois de matériel par voie maritime : Claude Metzger ou Stéphane Luiggi.

6 – Le programme nutritionnel de santé ou PNS

Le programme nutritionnel de santé avait été initié par AMM en 2018 sur Fianarantsoa, avec l'aide du Dr Claudine Renoul et de notre correspondante locale, Agnès. Il concernait au départ une centaine d'enfants et d'adultes indigents.

Avec la terrible sécheresse et famine qui sévit dans le grand sud de Madagascar, nous avons décidé début 2021 de déployer le PNS dans la région de Tuléar. Comme il faut avoir des relais sur le plan logistique, nous avons choisi de nous appuyer sur deux communautés religieuses, les sœurs de Saint-Paul de Chartres et les Pères Assomptionnistes. Avec ces 2 communautés et nos filleul de la faculté de médecine de Tuléar, nous avons pu ouvrir 17 centres nutritionnels qui servent plusieurs fois par semaine des repas à haute valeur nutritionnelle à environ 700 enfants et adultes dénutris. En sus des repas, nos filleuls assurent des actions de dépistage et de suivi des personnes prises en charge.

Notre association consacre d'importants moyens à cette opération. Ainsi, au jour de l'assemblée, ce ne sont pas moins de 43 000€ qui ont été engagés depuis le début de l'année pour venir en aide aux populations dénutries dans le cadre de l'opération CFM (cf. opération Contre La Famine). Ces sommes ont été consacrées à l'achat de vivres (riz, maïs, pois du Cap, fruits et légumes...) et à la production et distribution par AMM de compléments alimentaires (voir infra « Nutri-AMM »).

Merci à nos généreux donateurs et aux associations partenaires qui ont permis à cette opération d'urgence de voir le jour et de s'inscrire sur la durée. Mais, comme tout à une fin, l'opération CFM ne pourra probablement pas être poursuivie au-delà de début 2022, en espérant que les pluies seront alors de retour, et que la « soudure » sera assurée à Madagascar par les premières récoltes.

7 - Lancement de la production et de la distribution du Nutri-AMM

La nouveauté de cette année consiste dans le lancement au printemps 2021 du Nutri-AMM qui se présente comme une alternative à la « Koba-Aina », ou « farine de vie » de l'entreprise Nutri'zaza.

Le Nutri-AMM se présente, avant cuisson à l'eau, comme un mélange de farine à haute teneur nutritionnelle, vitamines, minéraux et oligo-éléments. Il est destiné, dans sa forme originale, aux nourrissons et enfants en bas âge, car servi sous forme de bouillie.

D'autres produits, à la composition légèrement différente et destinés à être servis sous forme solide, ont également été élaborés. Ils viendront en complément alimentaire aux plats traditionnels malgaches à base de riz pour les enfants plus âgés, ainsi que pour les adultes.

Après une phase de test, le Nutri-AMM, dans sa forme originale, est désormais produit en quantités significatives. Ainsi, plusieurs tonnes de Nutri-AMM ont déjà été produites et distribuées aux équipes chargées des trois sites de nutrition dans le cadre du PNS, mais aussi de l'opération CFM.

Grâce au Nutri-AMM, dont le prix de revient est de quelques dizaines de centimes d'euros, nous pouvons continuer et démultiplier notre action de lutte contre la famine. Pour une somme dorénavant ramenée à environ 3000€ mensuel contre 6000€ au lancement de l'opération CFM.

Merci à Agnès, qui coordonne déjà le PNS et de l'opération CFM, à qui on doit également l'initiative du lancement du Nutri-AMM. Merci également à nos filleuls qui ont participé essentiellement jusqu'ici à titre bénévole à l'élaboration du Nutri-AMM. Merci enfin aux associations partenaires qui nous font confiance, à l'image de Vozama qui vient de nous commander une tonne de Nutri-AMM pour ses propres besoins caritatifs.

8 – Opération « Paniers de Noël »

Les membres de l'association ont la possibilité d'offrir des paniers de Noël aux personnes de leur choix sur place à Madagascar (tous les détails de cette opération sont sur l'[AMM News de novembre](#)). Ces paniers de Noël contiennent l'ensemble des produits nutritionnels créés dans le cadre du programme PNS, à savoir des sachets de Nutri-AMM, mais aussi des Énergie-Barres, du pain et des gâteaux.

9 – Activités génératrices de revenu

Nous réfléchissons à 2 types d'activité génératrice de revenu ou AGR :

- Nous souhaitons tout d'abord associer des malgaches à l'élaboration du Nutri-AMM, en relais des bénévoles, afin de leur permettre de gagner un peu d'argent, à l'image de ce qui avait pratiqué en 2020 dans le cadre de l'opération « masques ».
- Nous souhaitons ensuite aider nos filleuls les plus motivés à financer par eux-mêmes une partie de leurs frais de subsistance (en plus du parrainage par AMM qui vise à financer les frais d'inscription universitaire, ainsi qu'une partie des frais de subsistance d'étudiants pauvres malgaches. C'est la raison pour laquelle AMM a décidé d'aider quelques étudiants à lancer une petite activité génératrice de revenu et notamment élevage de lapins, canards, ou cochons. L'aide d'AMM prend la forme d'une revue du business plan préparé par le filleul et d'un petit prêt sans intérêt que les bénéficiaires s'engagent à rembourser au bout d'une période de 4 à 5 mois (cycle normal pour engraisser et vendre les animaux). Il reste à professionnaliser l'approche avec l'aide d'Agnès, puis à la généraliser à la rentrée universitaire 2022-2023 si le programme, actuellement en phase de test, s'avère concluant.

10 – Les partenariats

Nous poursuivons notre coopération avec plusieurs associations, au nombre desquelles :

- Le Relais Madagascar » représentée par Luc Ronssin, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, développe des activités dans le recyclage et le textile ; elle nous a notamment apporté son aide en 2020 dans le cadre de l'opération « masques pour Madagascar ».
- Vozama représentée par Frère Claude : cette association, principalement impliquée dans l'éducation et la lutte contre la faim, nous a apporté son aide financière dans plusieurs actions
- Esperanza Joie des Enfants représentée par Philippe Thirion
- La Lune à l'Envers représentée par Hugues Fonteneau
- Para Los Ninos représentée par Bernard Masseret
- Pharmaciens Sans Frontières 94 représentée par Patrick Angelvy
- Bel Avenir représentée par José Luis Guirao
- Rage d'Exister représentée par Philippe Aubert

Ces partenariats nous permettent d'échanger des bonnes pratiques. Ainsi, il s'est tenu une réunion d'échange dans la matinée de l'assemblée générale entre AMM et Esperanza.

11 – Les conférences

Malgré le contexte difficile de la pandémie qui ne favorise pas les réunions physiques, nous sommes parvenus à proposer deux conférences au cours de l'année 2021 :

▪ Dr Cornet-Vernet : "La tisane d'*artémisia annua*, un anti-palu efficace"

Le Dr Lucile Cornet-Vernet a présenté ses recherches sur la plante *artémisia annua* et son association [La maison de l'Artémisia](#). L'*artémisia annua* est une plante qui a des vertus contre le paludisme, elle ne fonctionne pas pour les primo-infectés mais elle permet d'éviter les récurrences pour toutes les populations qui ont déjà été au contact du paludisme, et elle accélère le rétablissement. Alexandre et Sonia Poussin qui ont été guéris du paludisme avec des tisanes d'*artémisia annua* au cours de leur trek en Afrique ont témoigné au cours de la conférence de leur expérience.



Pour mémoire, le Dr Lucile Cornet-Vernet a créé les « Maisons de l'Artémisia » en 2013. Ce sont des structures qui œuvrent dans les régions impaludées pour former des agriculteurs à la culture de l'artémisia, informer les populations et diffuser la plante à ceux qui en ont besoin. Elle a créé plus d'une centaine de Maison Artemisia à travers le monde. Elle fait un travail extraordinaire.

▪ Dr Cosserat : « La fertilité : de l'importance de la période pré-conceptuelle »

Le Dr Cosserat a présenté en marge de l'assemblée générale une conférence sur le thème de l'hypofertilité, et notamment les pistes inexplorées à mettre en place pour améliorer la fertilité avant d'envisager FIV et autre GPA. Un espoir pour beaucoup de femmes qui ont des problèmes de fertilité. Cette conférence a été suivie avec intérêt par nombre d'adhérents de l'association, mais également par des professionnels de santé provenant d'autres horizons.

Vote du rapport moral et d'activité

Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité

PRESENTATION DE DEUX SOEURS MALGACHES

Parole à Bruno Butin

Le président rappelle que nous sommes accueillis dans les locaux des Filles de la Charité, une congrégation que nous aidons à Madagascar, essentiellement à 2 endroits, à Antsirabé où Sœur Justice dirige une institution qui s'occupe d'enfants handicapés, et à Farafangana où les Filles de la Charité ont pris en charge un hôpital. Le président donne ensuite la parole à deux sœurs malgaches de la communauté qui ont souhaité participer à la réunion, Sœur Aurélie de Tananarive, et Sr Clarisse de Makara.

Parole à Sœur Aurélie

« Tout d'abord merci de me donner la parole. C'est une joie de vous rencontrer ici dans ce sanctuaire où la Sainte Vierge est apparue à Catherine Labouré. Soyez les bienvenus ! Actuellement, nous sommes ici deux sœurs malgaches, Sr Clarisse, qui est au service de l'accueil à l'entrée de la chapelle, et moi, Sr Aurélie qui suis au service du secrétariat général. Nous n'avons pas suffisamment de mots pour vous remercier pour tout ce que vous faites pour Madagascar. Vous faites beaucoup de choses, et nous profitons de votre présence ici pour vous remercier pour tout le soutien que vous apportez à notre pays. Merci infiniment pour votre générosité, votre disponibilité et votre dévouement. Que Dieu soit votre récompense, qu'il vous accorde à tous et à chacun beaucoup de grâce, des bénédictions et également pour les membres de vos familles. Comme nous sommes encore dans le temps de l'Avent, nous vous souhaitons bonne route vers Noël, et avec de l'avance, nous vous souhaitons les meilleurs vœux pour le nouvel an. Une dernière fois, un grand, très grand merci à vous ».

RAPPORT DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Parole à Bruno Chapuis, trésorier

Le trésorier rappelle qu'à l'issue de sa présentation, les membres seront amenés à se prononcer statutairement sur les comptes de 2020, clos le 31 décembre 2020. Le trésorier indique également qu'il donnera un aperçu des finances de l'association pour l'exercice.

Un nouveau logiciel de comptabilité

Le trésorier évoque à cette occasion la mise en place d'un nouveau logiciel de comptabilité, créé par **Emmanuel Buttin**. Il s'agit d'un outil plus très professionnel qui permet notamment d'éviter des ressaisies. Non seulement, le travail de la trésorière adjointe, Chantal Guyot, au niveau de l'enregistrement quotidien des flux financiers est simplifié, mais aussi et surtout les données comptables sont ensuite reprises et synthétisées automatiquement par le logiciel dans les états de gestion agrégés et analytiques.

Nous sommes ainsi en mesure de donner à nos membres, en plus des comptes de l'année précédente, un aperçu des comptes de l'exercice en cours en date du 30/11/2021, ce qui constitue une performance.

Année 2020

L'année 2020 a été une année exceptionnelle. En effet, nous avons eu des produits pour 265 000€, contre 131 000€ en 2019 ; cela du fait de l'opération des masques pour Madagascar qui a débuté le 20 mars 2020, le jour du 1er confinement. Deux mois plus tard, nous avons déjà récolté 83 000€, et ce sont 850 000 masques qui ont pu être distribués. L'association a été vraiment très performante.

L'autre recette exceptionnelle de 62 000€ correspond au don en matériel qui a été fait à l'hôpital des sœurs du Rosaire au Liban.

Le reste des dons se répartissent un peu comme d'habitude, c'est-à-dire sur les « Parrainages étudiants » et les « Parrainages chirurgicaux ». Nous avons reçu en 2020 :

10 000€ pour les parrainages chirurgicaux

26 000€ pour les parrainages étudiants.

28 000€ de dons non affectés 23 000€ de dons reçus pour le financement du dispensaire de Andriaka

Le total des 265 000€ a été utilisé à raison de 270 000€, soit un petit déficit de 4 669€ qu'on affectera au compte de réserves et qui ne va pas faire boiter l'association. C'est ce qu'il faudra approuver tout à l'heure à l'occasion du vote.

Comme chaque année, vous aurez constaté que l'intégralité des fonds reçus est employée en totalité par des dépenses engagées soit directement au profit de parrainages étudiants, soins chirurgicaux, construction, rénovation de dispensaires ou de fournitures de matériels et équipements divers.

Aucun frais de structure ni dépenses de frais généraux viennent entamer les fonds reçus destinés aux nécessiteux. Et pour mémoire, chaque intervenant bénévole d'AMM supporte personnellement ses frais de chancellerie, de déplacement comme il contribue directement aux frais annuels d'assemblée et de convivialité.

Aussi la valeur inestimable de leurs temps passés n'est pas valorisée ni quantifiée sur la base d'un SMIC comme préconisé par certains. En conséquence les comptes présentés ne mentionnent pas l'importance de tout le bénévolat.

Faire en sorte que tous les dons collectés parviennent aux nécessiteux et que le bénévolat des membres d'AMM soit sans contrepartie fait partie de l'éthique de l'association. Pour s'en assurer il a été mis en place la procédure de contrôle interne qui suit.

Contrôle-interne :

Comme indiqué les fonds sont adressés aux différents correspondants locaux responsables qui les affectent ou remettent ensuite aux bénéficiaires de chacune des actions décidées par AMM.

Afin de s'assurer qu'il n'y ait aucune déperdition en cours de route, nos relais locaux doivent dorénavant accuser réception de chaque envoi de fonds en confirmant l'objet et la destination du don. Celui-ci est ensuite archivé à Versailles. Ceci est rendu possible grâce aux nouveaux moyens numériques d'internet. Il ne s'agit pas d'une réelle contrainte administrative qui aurait pu être dissuasive avec les anciens moyens de communication. Ce formalisme nous assure ici du bon emploi des fonds et nous préserve de toute critique infondée comme c'est le cas dans de grandes organisations.

In fine, cette disposition doit conforter les donateurs dans leur geste de générosité et les rassurer.

Elle est aussi une garantie par rapport à l'administration fiscale dont on rappelle qu'elle accorde un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt de 60% du don. De la sorte, Les reçus émis ne sauraient être remis en question en cas de contrôle. D'ailleurs dans ce sens, l'Administration vient de publier de nouvelles directives en aout dernier précisant les obligations des associations, auxquelles nous nous conformerons bien entendu.

Année 2021

Pour 2021, nous prévoyons que le **total des recettes sera d'environ 165 000 € environ.**

Précisons que sur ce total, nous avons récolté **48 000€** début mars au titre de l'opération « Contre la famine à Madagascar », et ce auprès de nos adhérents, mais aussi d'associations partenaires qui ont choisi de s'associer à nos côtés à cette opération exceptionnelle. S'agissant des dons courants, nous avons recueilli à ce jour :

28 000€ pour les parrainages étudiants

13 000€ pour les parrainages chirurgicaux

21 000€ de dons non affectés

33 580€ de dons pour la construction et rénovation de bâtiment.

Toujours à la date de l'assemblée générale, notre association avait réalisé un total de **dépenses** d'un peu moins de **140 000€**, laissant penser que l'exercice 2021 pourrait présenter un excédent positif supérieur à **10 000€**.

Situation financière

La situation financière est toujours très saine. A la date de l'assemblée générale, nous avons ainsi en trésorerie, entre le compte de Livret A et le compte courant un peu plus de **51 000€**.

Ethique de l'association et usage des dons

Principe du « Zéro frais généraux » :

La particularité de notre association est de supporter aucuns frais généraux, même si pour la première fois, nous avons enregistré des frais bancaires (lesquels après d'après discussions ont pu être réduits de moitié. Le principe du « *zéro frais* » est symbolique mais fait partie de l'éthique de l'association pour qui « *tout don doit aller vers les nécessiteux* ». L'association est un modèle en ce domaine.

Contrôle de l'usage des dons :

Au-delà de ce principe, nous imposons une règle ferme auprès des gens qui reçoivent les fonds, celle de signer un reçu pour le don, afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur l'usage des fonds.

Nous avons également sur place des correspondants fiables qui contrôlent l'utilisation des dons.

L'achat de matériel sur place au plus juste prix :

En termes d'économie, notre responsable de chantier, **Vincent Pirritano**, achète au mieux et au meilleur prix tous les matériaux sur place. Son temps et son énergie ne sont pas comptés. De plus, les bâtiments qui sont construits sont de qualité et conçus pour durer. Tout cela permet de réaliser des bâtiments d'un peu plus de 100 m² pour moins de 30 000€. Même dans le contexte de Madagascar, ceci est exceptionnel !

Vote du rapport financier

Le rapport financier est voté à l'unanimité

LES PROJETS POUR 2022

1 – Le projet de bibliothèque numérique

Parole à Stéphane Luiggi

Les étudiants ont beaucoup de difficulté pour avoir accès aux livres et aux publications numériques. Ils demandent donc à Stéphane des ouvrages qui sont téléchargés au format .pdf, puis envoyer sur une clé USB. En les équipant d'ordinateurs et d'une connexion internet rapide, chaque étudiant pourra avoir accès aux ressources que l'on peut trouver sur internet, les télécharger et alimenter leur propre base de documents et publications médicales. D'une manière plus large, ce projet leur permettra de faire des recherches, écrire un mémoire, constituer une bibliothèque numérique de médecine, communiquer avec les institutions locales et échanger avec les étudiants d'autres universités.

Le besoin :

D'un point de matériel, nous avons donc besoin du financement d'une connexion haut-débit par fibre optique, d'ordinateurs, d'un serveur pour stocker les données, et de publications et ouvrages médicaux numériques.

La connexion internet par fibre optique :

Nous allons lancer un projet de crowdfunding en décembre pour payer le prix de la connexion internet pendant deux ans.

Le serveur :

Dans un premier temps, le serveur sera hébergé chez Stéphane en France, mais la finalité est que le serveur soit logé à Madagascar et que les étudiants soient autonomes dans la constitution de cette bibliothèque numérique

Recherchons ordinateurs, même très anciens !

Nous avons reçu d'anciennes machines, certaines ont 20 ans. Les étudiants AMM l'ont confirmé, tout ordinateur même ancien est donc utile et le bienvenu. Nous nous adressons donc à vous : si vous avez de vieux ordinateurs portables, nous sommes preneurs.

Quelles universités vont bénéficier de la bibliothèque numérique ?

Notre projet de bibliothèque numérique ne concerne pour l'instant que les étudiants AMM de la capitale, et les ordinateurs que nous avons reçus vont être regroupés sur un seul site. Un planning de réservation sur internet va être mis en place de manière à ce que nous puissions avoir un retour sur l'utilisation des connexions et s'assurer de l'utilité de cette bibliothèque numérique. Il n'est pas exclu que l'on équipe d'autres villes qui ont accès à la fibre optique, par la suite.

2 – La rénovation de la toiture de l'hôpital des Filles de la Charité à Farafangana

Le deuxième projet pour 2022 (en sus de la construction en cours de la maternité et du centre pédiatrique d'Andriaka) concerne la rénovation de la toiture de l'hôpital des Filles de la Charité à Farafangana. Elles nous ont envoyé un projet que nous sommes en train d'étudier, un devis va être fait. Vincent Pirritano qui est actuellement sur le chantier d'Andriaka ira voir sur place. Cela sera certainement notre prochain chantier.

3 – La construction d'un dispensaire à Manakara

Nous avons également reçu une demande d'intervention pour la construction d'un dispensaire près de Manakara. Ce projet est encore à l'étude.

4 – Besoin de mobilier pour la maternité d'Andriaka

Message de Vincent Pirritano :

« Nous recherchons du mobilier non volumineux, lits pliants d'hôpital, bureau, chaise... pour la future maternité d'Andriaka ».

VIE DE L'ASSOCIATION

Parole à Bruno Buttin

Adhésions, dons et reçus fiscaux

Pour être adhérent de l'association, il suffit de faire un don d'au moins 30€ au cours de l'année. Depuis cette année, vous avez la possibilité d'adhérer via le site Hello Asso. Les nouveaux membres peuvent pour obtenir la qualité d'adhérent choisir indifféremment soit d'aller sur la [page Adhésion](#), soit de faire un don sur la [page dédiée aux actions caritatives](#). Ce qui veut dire que celui qui fait un don n'est pas obligé d'aller auparavant sur la page Adhésion puisque tout don est considéré comme une adhésion.

A ce propos, il est précisé que la participation à Hello Asso n'est évidemment pas obligatoire. Il faut aussi préciser que la participation via Hello Asso est intéressante car les reçus fiscaux sont générés automatiquement. Cela dit, un système automatique de reçu fiscal va bientôt nous être proposé par Philippe et Emmanuel qui sont en train de travailler sur le sujet.

L'AMM News et le site internet AMM

Chaque membre reçoit tous les mois par voie électronique l'AMM News qui vous donne toutes les informations sur les actions en cours. Le support qui est également en ligne sur notre site internet est également très apprécié car il permet de maintenir un lien fraternel avec les populations soutenues. Le site internet [AMM](#) est régulièrement mis à jour, son contenu et son ergonomie sont appréciés par les visiteurs ponctuels et récurrents. Merci pour cela à Françoise, notre webmaster.

Animations et réunions

En ce qui concerne les membres du conseil d'administration, nous allons mettre en place des réunions zoom afin de pouvoir réunir plus souvent les membres qui sont aux quatre coins de la France

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Parole à Bruno Buttin

Nous allons passer maintenant à l'élection du conseil d'administration puisqu'il doit être élu tous les deux ans.

Ne se représentent pas :

- **Claude Metzger** qui était notre secrétaire général,
- **Jocelyne Mathieux** qui était responsable des parrainages chirurgicaux.

Se représentent :

- **Bruno Buttin**, président,
- **Vincent Travers**, vice-président et responsable du GEM,
- **Françoise Pierssens-Buttin**, administratrice,
- **Bruno Chapuis**, trésorier,
- **Anne Chantal Guyot**, trésorière adjoint,
- **Vincent Pirritano**, responsable des chantiers,
- **Anne-Sophie Lamaurié**, responsable des parrainages étudiants,
- **Françoise Deyris**, webmaster.

Nous avons reçu les candidatures de :

- **Pierre Fourier** pour le rôle de secrétaire général,
- **Anne-Laure Feral-Pierssens**, pour le rôle de responsable des parrainages chirurgicaux,
- **Audrey Bringer**, pour le rôle de responsable du MPR humanitaire,
- **Emmanuel Buttin**, pour le rôle de responsable des comptes externes,
- **Stéphane Luiggi**, pour le rôle de responsable des envois matériels.

Vote du nouveau conseil d'administration

Le nouveau conseil d'administration est élu à l'unanimité

A noter par ailleurs, la nomination de deux adjoints :

Cécile Buttin, qui prêtera main forte à Anne-Laure Feral-Pierssens, pour les parrainages chirurgicaux

David Buttin, qui prêtera main forte à Bruno Chapuis pour la gestion des reçus.

REMERCIEMENTS

Parole à Bruno Buttin

A tous les membres présents

« Avant de clore cette assemblée générale, je voudrais vous remercier tous de votre présence. C'était un week-end chargé mais très agréable. Hier soir, nous avons fait une pizza party dans une ambiance vraiment sympathique. Ce matin, j'ai particulièrement apprécié la visite de la bibliothèque Mazarine. C'est un endroit magnifique, et nous avons eu le privilège d'écouter Christophe Vellet, responsable des fonds anciens imprimés, nous conter l'histoire du lieu, et celle de toutes ces incroyables collections de livres.

La journée s'est poursuivie au musée Delacroix, c'est un tout petit musée où nous avons pu visiter l'atelier d'Eugène Delacroix avec son jardin privatif. Un jardin un peu endormi sous la pluie, où se cache, sur un mur, une oreille carolingienne.



Après un déjeuner dans le quartier, au restaurant Le Molière, nous avons pu assister à la conférence du Dr Cosserat : une conférence très instructive et un message d'espoir pour toutes les femmes qui ont des problèmes de fertilité.

L'après-midi s'est terminé par la visite de la Mission Etrangère. On n'a hélas pas pu visiter le parc, mais on a pu découvrir l'histoire de l'institution qui est très intéressante.

Un remerciement spécial pour Philippe Aubert

Le président tient à remercier Philippe Aubert pour sa présence. Philippe est en effet de longue date un fidèle d'AMM. Il y a peu de temps, nous avons contribué à l'aider pour financer son équipement numérique de commande optique. Jean-Pierre, le père de Philippe, prend ensuite la parole au nom de son fils.

Parole à Jean-Pierre Aubert :

« Philippe a une commande numérique oculaire, c'est-à-dire qu'il commande son ordinateur avec ses yeux. En effet, il n'a aucune maîtrise de ses gestes, et il n'a pas la parole. Philippe s'est déjà exprimé à ce sujet, il vous remercie à nouveau chaleureusement pour votre aide : elle lui a permis d'obtenir cet ordinateur qui lui sert de façon considérable puisqu'il a maintenant des responsabilités assez importantes.

Philippe a été nommé au Conseil national consultatif des personnes handicapées et il a été nommé Président d'une commission qu'il met en place sur les questions sémantiques, sociologiques, et éthiques. Il a également été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite ».

Parole à Bruno Buttin :

« Je voudrais ajouter que ce qui est étonnant chez Philippe, c'est qu'il est bardé de diplômes malgré les difficultés qu'il a pour communiquer. Comme vous vous en doutez, ce n'est pas évident de ne pouvoir communiquer que par voix oculaire. Philippe est vraiment incroyable, c'est une amitié qui me touche et qui me tient à cœur. Une autre chose que je voudrais rajouter, c'est que Philippe, comme d'ailleurs son père Jean-Pierre, est parrain d'un étudiant à Madagascar avec lequel il communique régulièrement ».

QUESTIONS / REPONSES

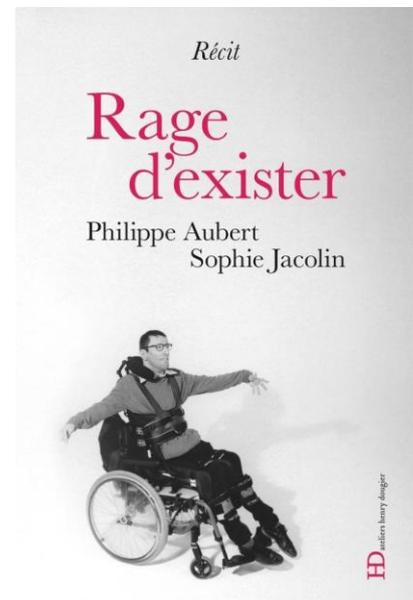
1 - Proposition de Jean-Pierre Aubert : Philippe souhaiterait mener une action humanitaire à Mada

Philippe a mené beaucoup d'actions sur le handicap, notamment il a fait une formation universitaire pour faire de l'action humanitaire. A ce sujet, il a été sur plusieurs missions au Brésil et en Chine, Philippe est tout à fait désireux éventuellement d'apporter sa contribution si vous menez des actions dans ce domaine à Madagascar.

2 - Question concernant la conférence sur les problèmes de fertilité

- « Ma question concerne la conférence sur la fertilité, j'ai quand même l'impression qu'à Madagascar, il n'y a pas trop de problèmes de FIV ? »

Réponse du Dr Cosserat :



« Le problème des FIV à Madagascar évidemment ne se pose pas. L'objet de la conférence tout à l'heure était l'hypofertilité des bilans préconceptionnels. Or l'hypofertilité est un problème majeur à Madagascar. Quand on rentre dans les villages, on est assailli de femmes qui ont des problèmes de fécondité parce qu'elles ont un problème, non pas de perturbateur endocrinien, mais de syphilis, de chlamydia, de tuberculose, de bilharziose... qui les rend stériles. Et on n'a malheureusement que peu de solutions à leur proposer. L'aspect préconceptionnel concerne Madagascar, tout comme d'autres pays dans lesquels on travaille, Haïti, le Laos, l'Inde. Dans ces pays, on voit beaucoup de carences en iode, en sélénium, en vitamine A, en vitamine D... qui entraînent des problèmes majeurs. Et en ce qui concerne les carences en iode, rappelez-vous de l'histoire des crétins des Alpes, on en trouve beaucoup à Madagascar, au Laos, en Mauritanie... On a également abordé les problèmes de réhydratation et de famine. Dans ces cas-là, on oublie souvent le zinc – on en parle beaucoup chez nous avec le covid – or en ce qui concerne la réhydratation du nouveau-né, si on oublie le zinc le jour de la réhydratation, on tue le bébé lors de l'infection suivante. On arrive à le tirer d'affaire, mais c'est l'infection suivante qui va le tuer. Donc voilà, je pense que la conférence n'était pas complètement hors sujet tout à l'heure ».

3 - Suggestion d'Hélène Cossi : de l'utilité des appareils d'échographie mobiles

« Je voudrais parler de l'utilité des appareils d'échographie mobiles, type Antalys qui permettent de se déplacer dans les petits villages, et qui peuvent aider à détecter les femmes qui ont un risque majeur pour l'accouchement. Je suis prête à former les gens sur place
Bruno : Si tu peux trouver des échographes portables à prix raisonnables, on est preneur.
Hélène : Je vais voir ce que je peux faire ».

Clôture

Nous clôturons cette assemblée générale 2021.
Merci à tous les participants pour leur présence.

Le président,
Bruno Buttin

Le secrétaire général,
Pierre Fourier

Le trésorier,
Bruno Chapuis